

Cadre d'évaluation des apprentissages

Français, accueil

Enseignement primaire
1^{er}, 2^e et 3^e cycle

Table des matières

Introduction	3
Communiquer oralement en français	4
Lire	4
Écrire	5
Annexe I	5
Annexe II	6
Annexe III	6

Droits de reproduction

Les établissements d'enseignement sont autorisés à reproduire ce document, en totalité ou en partie. S'il est reproduit pour être vendu, le prix ne devra pas excéder le coût de reproduction. Ce document est accessible dans Internet à l'adresse suivante : [www7.mels.gouv.qc.ca/dc/evaluation/]

Cadre d'évaluation des apprentissages

Introduction

À la suite des nouvelles orientations en évaluation annoncées par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le régime pédagogique a été modifié et prévoit qu'à compter du 1^{er} juillet 2011, l'évaluation s'appuiera sur le *Cadre d'évaluation des apprentissages*. Ce dernier fournit, pour chaque discipline du Programme de formation de l'école québécoise, les balises nécessaires à l'évaluation des apprentissages afin de constituer les résultats des élèves, qui seront transmis à l'intérieur du bulletin unique.

Place des connaissances dans l'évaluation

Les connaissances sont au cœur des apprentissages des élèves car elles sont à la base même des disciplines enseignées à l'école. Elles offrent aux élèves les moyens de réfléchir et de comprendre le monde. C'est par les connaissances, point de départ des apprentissages, puis par les liens qui les unissent, que les élèves développent leur compréhension des notions simples et plus complexes. Elles doivent donc être solidement acquises, comprises, appliquées et mobilisées. Pour s'assurer de la maîtrise des connaissances, l'enseignant doit les évaluer tout au long des apprentissages.

Structure des cadres d'évaluation

Pour chaque discipline, le cadre d'évaluation définit les critères sur lesquels les résultats des élèves doivent s'appuyer. Ces critères d'évaluation découlent de ceux du programme de formation.

Rôle de l'enseignant en évaluation

La Loi sur l'instruction publique donne à l'enseignant le droit de *choisir les instruments d'évaluation des élèves qui lui sont confiés afin de mesurer et d'évaluer constamment et périodiquement les besoins et l'atteinte des objectifs par rapport à chacun des élèves qui lui sont confiés en se basant sur les progrès réalisés* (article 19). Il appartient donc à l'enseignant de choisir les moyens pour évaluer les apprentissages des élèves.



Cette flèche indique que l'évaluation des apprentissages s'effectue dans un processus d'aller-retour entre l'acquisition des connaissances propres à une discipline et la compréhension, l'application ainsi que la mobilisation de celles-ci. Pour s'assurer de la maîtrise des connaissances, l'enseignant doit les évaluer tout au long des apprentissages.

Les connaissances sont évaluées aux moments choisis par l'enseignant, qui détermine l'importance à accorder, dans le résultat de l'élève, aux différentes dimensions à évaluer.

Communiquer oralement en français¹

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation²



- Maîtrise des connaissances ciblées à l'intérieur du contenu de formation du programme
- Compréhension adéquate du message
- Adaptation à la situation de communication
- Utilisation adéquate des connaissances linguistiques et sociolinguistiques
- Gestion efficace de l'interaction*



* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Aucun résultat n'est communiqué à l'intérieur des bulletins pour *Se familiariser avec la culture de son milieu*, les apprentissages liés à cet aspect du programme étant évalués par l'entremise de *Communiquer oralement en français*, *Lire*, et *Écrire*.

Lire³

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation⁴



- Maîtrise des connaissances ciblées à l'intérieur du contenu de formation du programme
- Compréhension adéquate des éléments significatifs du texte
- Efficacité de la démarche de compréhension de l'écrit*



* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Aucun résultat n'est communiqué à l'intérieur des bulletins pour *Se familiariser avec la culture de son milieu*, les apprentissages liés à cet aspect du programme étant évalués par l'entremise de *Communiquer oralement en français*, *Lire*, et *Écrire*.

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation ⁶	
↔	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Maîtrise des connaissances ciblées à l'intérieur du contenu de formation du programme 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Adaptation à la situation d'écriture ■ Cohérence du texte ■ Utilisation adéquate des connaissances linguistiques ■ Efficacité de la démarche de production de l'écrit*
↔	
<p>* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.</p>	

Aucun résultat n'est communiqué à l'intérieur des bulletins pour *Se familiariser avec la culture de son milieu*, les apprentissages liés à cet aspect du programme étant évalués par l'entremise de *Communiquer oralement en français*, *Lire*, et *Écrire*.

Annexe I

Éléments favorisant la compréhension des critères

Compréhension adéquate du message	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réaction verbale ou non verbale ■ Reformulation des propos entendus ■ Explication de l'interprétation du message ■ Identification de repères culturels et d'aspects liés à la connaissance de la société québécoise
Adaptation à la situation de communication	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prise en compte des éléments de la situation : <ul style="list-style-type: none"> ■ sujet traité ■ intention de communication ■ destinataire ■ contexte
Utilisation adéquate des connaissances linguistiques et sociolinguistiques	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prononciation ■ Rythme et intonation ■ Syntaxe ■ Vocabulaire ■ Conventions sociales de la communication*
Gestion efficace de l'interaction*	<ul style="list-style-type: none"> ■ Recours à des stratégies de communication
<p>* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.</p>	

Annexe II

Éléments favorisant la compréhension des critères

Compréhension adéquate des éléments significatifs du texte	<ul style="list-style-type: none">■ Contenu du texte :<ul style="list-style-type: none">■ informations explicites et implicites■ repères culturels et aspects liés à la connaissance de la société québécoise■ vocabulaire
Efficacité de la démarche de compréhension de l'écrit*	<ul style="list-style-type: none">■ Recours à des stratégies de compréhension
<p>* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.</p>	

Annexe III

Éléments favorisant la compréhension des critères

Adaptation à la situation d'écriture	<ul style="list-style-type: none">■ Prise en compte des éléments de la situation :<ul style="list-style-type: none">■ sujet traité■ intention de communication■ destinataire■ contexte
Cohérence du texte	<ul style="list-style-type: none">■ Reprise de l'information■ Progression de l'information■ Non-contradiction■ Relation à la réalité
Utilisation adéquate des connaissances linguistiques	<ul style="list-style-type: none">■ Syntaxe■ Orthographe d'usage■ Orthographe grammaticale■ Ponctuation■ Vocabulaire
Efficacité de la démarche de production de l'écrit*	<ul style="list-style-type: none">■ Recours à des stratégies de production
<p>* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.</p>	

1. En *Français, accueil*, les compétences ne sont pas pondérées.
2. Les éléments ciblés par le critère de maîtrise des connaissances se trouvent dans le contenu de formation du programme. Les éléments favorisant la compréhension des autres critères sont présentés à l'annexe I.
3. En *Français, accueil*, les compétences ne sont pas pondérées.
4. Les éléments ciblés par le critère de maîtrise des connaissances se trouvent dans le contenu de formation du programme. Les éléments favorisant la compréhension des autres critères sont présentés à l'annexe II.
5. En *Français, accueil*, les compétences ne sont pas pondérées.
6. Les éléments ciblés par le critère de maîtrise des connaissances se trouvent dans le contenu de formation du programme. Les éléments favorisant la compréhension des autres critères sont présentés à l'annexe III.